



FORMATION EAU

Le Grenelle de l'Environnement a permis de souligner l'importance de la protection des captages utilisés pour la production d'eau potable. La Directive Cadre Européenne sur l'eau fixe des obligations de résultats et introduit une idée nouvelle de « bon état » des masses d'eau d'ici 2015.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne et la Chambre d'Agriculture de la Marne, le CFPPA d'Avize vous propose trois journées de formation pour réduire l'impact de la viticulture sur la ressource en eau potable.

Nous vous proposons le programme suivant :

- 1^{ère} journée : intervention de l'agence de l'eau sur la Directive Eau et l'impact de la viticulture sur la ressource en eau. Analyse de l'auto diagnostic de chaque participant et présentation du calculateur IFT par le CIVC ;
- 2^{ème} journée : intervention de la chambre d'agriculture sur les méthodes de réduction de doses et l'expérience des réseaux DEPHY. Présentation du matériel viticole et des nouveautés par le CIVC et la chambre d'agriculture ;
- 3^{ème} journée : élaboration d'un plan de progrès adapté à chaque structure. Visites sur le terrain.

Ce sera l'occasion d'échanger entre professionnels avec la participation d'organismes spécialisés



Première session de formation

**Judi 13 mars, vendredi 21 mars et
jeudi 27 mars.**

A la **Chambre d'Agriculture** située au Centre de Recherche en environnement et agronomie à Reims

**Formation gratuite pour les
viticulteurs (prise en charge
par l'Agence de l'Eau)**

Renseignements :

M^{me} JACOB Frédérique
CFPPA D'AVIZE - 03.26.57.97.49
frederique.jacob@avizeviticampus.fr

Inscription :

M^{me} PANNIER Isabelle
Chambre d'Agriculture - 03.26.77.36.36
isabelle.pannier@marne.chambagri.fr